

Le lexique du genre journalistique

Exercice 1

Complétez les phrases suivantes par le vocabulaire de la liste.

Vocabulaire : reportage, interview, éditorial.

- Le directeur du média ou un journaliste a signé qui exprime l'opinion de la rédaction.
- Les médias diffusent sur un événement.
- Le journal publie, du prix Nobel de littérature.

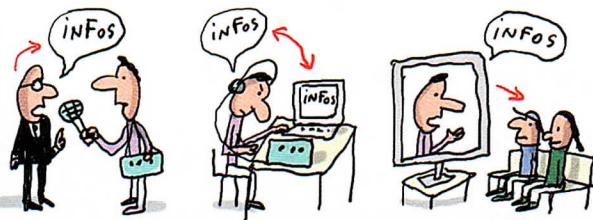
Exercice 2

Classez les mots en deux catégories : ceux qui appartiennent à l'objectivité (aucun point de vue) et ceux qui appartiennent à la subjectivité (avec un point de vue).

exactitude, opinion, impression, fidélité, vérité, neutralité, certitude, impartialité, partisan, engagé

Exercice 3

À partir du dessin et de vos connaissances, expliquez avec un vocabulaire précis, comment un événement devient une information diffusée.



Jacques Azam, « C'est quoi le métier de journaliste ? », 1 jour une actu, 22 mars 2016, Milan presse.

Le lexique des métiers de l'information

Exercice 4

Associez chacun de ces métiers à sa définition.

Métiers : rédacteur en chef, reporter, photo-reporter, caricaturiste, correcteur.

- Il part en reportage pour chercher des informations. Il écrit ensuite ses articles.
- Il corrige l'orthographe et la grammaire des articles.
- Il dirige l'équipe et choisit les sujets dont on va parler dans le journal.
- Il fait les dessins pour illustrer les informations.
- Il part sur l'événement pour faire des photos.

Exercice 5

Placez chacun de ces mots dans le texte, à l'emplacement qui convient.

Vocabulaire : vérification, légendes, journaliste, cohérence, terrain, article.

Métier : secrétaire de rédaction

Le secrétaire de rédaction est un d'un genre un peu particulier. Il ne se rend pas sur le Travaillant surtout en bout de chaîne, il se charge de et de la mise en forme de l'information.

Sous la direction du rédacteur en chef, il veille à la des infos (articles, photos, etc.). Il peut remanier un mal construit, couper un papier trop long pour tenir dans la page montée ou, au contraire, l'allonger. Il s'occupe aussi des titres, des

www.onisep.fr, 2019.